

Procès-verbal de l'assemblée régulière de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 09 mars 2009, à compter de 19h30 à la salle municipale du conseil de ville, 70, 12<sup>e</sup> Rue.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs :  
Réjean Corbeil, maire suppléant  
Sylvain Charbonneau, conseiller  
Luc Robitaille, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Jean-Claude Ratelle, conseiller  
Angèle Doré Papineau, conseillère  
Normand Bélanger, directeur général  
Danielle Racette, directrice générale adjointe

#### **ABSENT**

Claude Dufour, maire

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire suppléant déclare l'assemblée ouverte.

#### **51-03-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le directeur général et en incluant au point varia les sujets suivants :

- a) Mandat à M. Miljours / division des petites créances
- b) RIDL bacs de compostage

ADOPTÉE

#### **52-03-09 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2009**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 09 février 2009, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 09 février 2009 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

#### **53-03-09 DÉMISSION DE M JEAN-LAFONTAINE C.A. À TITRE DE VÉRIFICATEUR**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité prend acte et accepte la démission du vérificateur M. Jean Lafontaine c.a. en ce qui a trait à la vérification des états financiers 2008 de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

54-03-09

**MANDAT DE VÉRIFICATION DES E/F 2008 DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'offre de service déposé par M. Stéphane Dumoulin, c.a. de la firme Dumoulin, Ethier, Lacroix snc. comptables agréés, soit retenu pour la vérification des états financiers 2008 de la municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

55-03-09

**ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT L'EXPLOITATION ET LE FINANCEMENT DU CENTRE SPORTIF JACQUES-LESAGE, LA PISCINE MUNICIPALE ET MUNISPEC, RECONNUS COMME ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAL**

**CONSIDÉRANT** le processus de médiation de la Commission municipale du Québec entre la municipalité de Mont-Laurier et l'ensemble des Municipalités régionales de Comté d'Antoine-Labelle dans le cadre du renouvellement de l'entente intermunicipale portant sur les équipements supralocaux ;

**CONSIDÉRANT** la fin de l'entente au 31 décembre 2007 ;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités parties prenantes à l'entente se déclarent satisfaites du processus de médiation et souhaitent conclure une nouvelle entente d'une durée de cinq années débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle entente portera sur les équipements suivants :

Munispec  
La piscine municipale  
Le centre sportif Jacques-Lesage ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité de conclure une nouvelle entente intermunicipale visant l'exploitation et le financement de Munispec, la piscine municipale et le centre sportif Jacques-Lesage, le tout tel que décrit explicitement à l'entente jointe en annexe pour faire partie intégrale de la présente résolution.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

56-03-09

**ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT L'EXPLOITATION ET LE FINANCEMENT DU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC, RECONNU COMME ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL**

**CONSIDÉRANT** le processus de médiation de la Commission municipale du Québec entre la municipalité de Ferme-Neuve et d'une partie des Municipalités regroupées dans le nord de la Municipalité régionale de Comté d'Antoine-Labelle dans le cadre du renouvellement de l'entente intermunicipale portant sur les équipements supralocaux ;

**CONSIDÉRANT** la fin de l'entente au 31 décembre 2007 ;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités parties prenantes à l'entente se déclarent satisfaites du processus de médiation et souhaitent conclure une nouvelle entente d'une durée de cinq années débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ;

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble des municipalités ont librement accepté de signer la présente entente, malgré que la municipalité de Chute-Saint-Philippe par sa résolution numéro 6846 indique dans celle-ci qu'elle se voit « imposée la signature d'une entente pour le partage de ces équipements » ;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle entente portera à nouveau sur le centre sportif Ben-Leduc;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité de conclure une nouvelle entente intermunicipale visant l'exploitation et le financement du centre sportif Ben-Leduc, le tout tel que décrit explicitement à l'entente jointe en annexe pour faire partie intégrale de la présente résolution.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

**57-03-09 AVANCE DE FONDS À L'O MH DE FERME-NEUVE (déficit 2009)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité accepte d'avancer la somme de dix mille (10 000) dollars à l'Office municipal d'habitation de Ferme-Neuve pour leur fonctionnement 2009. Cette somme sera déduite du déficit anticipé 2009.

ADOPTÉE

**58-03-09 RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE AVEC LA MMQ.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Ferme-Neuve accepte le renouvellement proposé pour son portefeuille d'assurances générales et spécifiques avec la Mutuelle des municipalités du Québec comme suit :

Assurance des biens	20 222\$ + taxe 9%	
Responsabilité civile	10 461\$ + taxe 9%	
Erreur et omissions	3 032\$ + taxe 9%	
Détournement	585\$ + taxe 9%	
	<u>3 087\$</u>	37 387\$
Automobile	8 107\$ + taxe 5%	
	<u>405\$</u>	8 512\$
Bris de machines	1 650\$ + taxe 9%	
	<u>149\$</u>	1 799\$
R.C. complémentaire	2 463\$ + taxe 9%	
	<u>222\$</u>	2 685\$
Ass. accident Pompiers	750\$ + taxe 9%	
	<u>68\$</u>	<u>818\$</u>
<b>TOTAL</b>		<b>51 201\$</b>

**QUE** la somme de 51, 201 dollars soit versée à « Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE

59-03-09

**CLD D'ANTOINE-LABELLE vs BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

**CONSIDÉRANT** que le CLD a versé à la municipalité la somme de 7,000\$ qui représente le versement de la subvention qui est accordée dans le cadre du fonctionnement du bureau d'accueil touristique de Ferme-Neuve pour l'année 2008 ;

**CONSIDÉRANT** que l'entente avec les « Amis de la Montagne » précise que le montant leur sera versé comme subvention additionnelle ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

**QUE** la somme de 7 000\$ soit versée aux « Amis de la Montagne » à titre de subvention 2008 provenant du CLD et ce, pour le bureau d'accueil touristique.

ADOPTÉE

60-03-09

**MANDAT À ME JACINTHE FEX – ACHAT DES LOTS 2-157 ET 2-158**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité;

**QUE** Me Jacinthe Fex soit mandaté pour la préparation du contrat d'acquisition des lots 2-157 et 2-158 par la municipalité.

**QUE** le vendeur, monsieur Mario Aubin s'engage à payer toutes les taxes scolaires dues, la main levée s'il y a lieu ou l'hypothèque existante sur ce dossier.

**QUE** les taxes municipales et les frais de contrat seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

61-03-09

**PARC RÉGIONAL – CHARGÉ DE PROJET**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de M. Gilbert Pilote en tant que chargé de projet dans le dossier du « Parc Régional »;

**QUE** le tarif horaire établi par les parties soit de 25\$ l'heure, et ce, rétroactivement au 01 janvier 2009;

**QU'IL** soit entendu que la dépense prévue se limite à environ 540 heures soit du 01 janvier au 30 septembre 2009.

ADOPTÉE

62-03-09

**SIÈGE VACANT AU C.A. DE « GESTION AVENTURE NATURE »**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

**QUE** monsieur Alexandre Sarrazin représente la municipalité de Ferme-Neuve au conseil d'administration de « Gestion Aventure Nature »;

**QUE** monsieur Romain Lafontaine représente les « Amis de la Montagne » au conseil d'administration de « Gestion Aventure Nature ».

ADOPTÉE

**63-03-09 SERVICE COMPTABLE – LES AMS DE LA MONTAGNE**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

**QUE** les services d'une personne soient retenus pour effectuer le suivi comptable des Amis de la Montagne à raison d'une journée semaine pour l'année 2009 et 2010.

ADOPTÉE

**64-03-09 APPUI À L'ASSOCIATION D'ENSEMENCEMENT DE FERME-NEUVE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de l'association d'ensemencement des lacs de Ferme-Neuve afin que le Lac des Iles (46°43'26"N., 75°34'01"O.), soit ouvert à la pêche à l'omble de fontaine du 14 février au 15 mars 2009.

ADOPTÉE

**65-03-09 CLUB DE SKI DE FOND DE FERME-NEUVE (paiement pour motoneige)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité autorise le paiement de 2,218.83 \$ représentant le capital et des intérêts (au 12 mars 2009) pour la motoneige du club de ski de fond qui appartiendra sous peu à la municipalité.

**QUE** la dépense soit prise à même le règlement numéro 92 de la municipalité.

ADOPTÉE

**66-03-09 RÉCLAMATION POUR TRAVAUX AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (chemin Baskatong)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil approuve les dépenses effectuées de 32,508\$ pour les travaux exécutés sur le chemin du Baskatong pour un montant subventionné de 25,000\$ et joint à la présente résolution les pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

67-03-09

**RÉCLAMATION POUR TRAVAUX AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
(chemin Montée Leblanc)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil approuve les dépenses effectuées de 121,737\$ pour les travaux exécutés sur le chemin Montée Leblanc pour un montant subventionné de 45,000\$ et joint à la présente résolution les pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

68-03-09

**LAC OUELLETTE – MANDAT À L'INGÉNIEUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

**QUE** la firme GÉNIVAR ing. soit mandaté à présenter au Ministère du Développement durable le projet d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égout pour le secteur du lac Ouellette afin d'obtenir le certificat d'autorisation des travaux (CA).

ADOPTÉE

69-03-09

**MANDAT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

**QUE** M. Jean-Pierre Miljours, directeur des travaux publics à la municipalité de Ferme-Neuve soit autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de mener à bien le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et des égouts pour le lac Ouellette.

**QUE** lesdits travaux seront effectués en régie sous sa supervision au courant de l'été 2009.

ADOPTÉE

70-03-09

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 103 RÈGLEMENT RELATIF À LA  
TARIFICATION DES DEMANDES DE MODIFICATION À LA  
RÉGLEMENTATION D'URBANISME.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille, appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

**QUE** le règlement portant le numéro 103 et intitulé «Règlement concernant la tarification relative aux demandes de modification à la réglementation d'urbanisme» soit adopté tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE

71-03-09

**MRCAL - PROJET D'ACQUISITION DE LOTS POUR LE TPI**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Ferme-Neuve confirme à la Municipalité régionale de Comté d'Antoine-Labelle qu'elle ne s'oppose pas à ce que le comité multiressources du TPI fasse l'échange des lots 5 et 6 rang V canton Moreau pour d'autres parcelles situées à Lac St-Paul et Chute St-Philippe.

ADOPTÉE

**72-03-09 SHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORT ANNUEL 2008**

**CONSIDÉRANT** que le schéma de couverture de risque en sécurité de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005 ;

**CONSIDÉRANT** que l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ;

**CONSIDÉRANT** que le rapport d'activités 2008 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Ferme-Neuve en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

**QUE** le rapport d'activités 2008 tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**73-03-09 MANDAT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

**QUE** M. Jean-Pierre Miljours, directeur des travaux publics à la municipalité de Ferme-Neuve soit autorisé à représenter la municipalité de Ferme-Neuve à la cour du Québec, division des petites créances dans le dossier opposant la municipalité à madame Anne-Marie Desrosiers.

ADOPTÉE

**BACS DE COMPOSTAGE**

M. Luc Robitaille explique le projet de bacs de compostage de la R.I.D.L.

**74-03-09 TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2009-01**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité d'autoriser la Direction générale à modifier le budget d'opération 2009, afin de transférer les sommes suivantes :

<u>POSTE</u>	<u># COMTPE</u>	<u>DT</u>	<u>CT</u>
<b>Voirie</b>			
Immatriculation des véhicules voirie	02-322-00-965	500.00	
Immatriculation Épuration des eaux	02-414-00-965	150.00	

Déneigement	02-331-00-965	150.00
Services scientifiques génie (Afin de couvrir les frais d'immatriculation du nouveau véhicule à l'usine de l'épuration des eaux)	02-322-00-411	500.00
Conciergerie, voirie	02-323-10-522	1750.00
Téléphone	02-321-00-331	1750.00
(Afin de couvrir les frais reliés à la conciergerie (nouvelle soumission 2009-10)		
Total		2400.00\$ 2400.00\$

ADOPTÉE

75-03-09

**COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 02 MARS 2009**

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer pour la période ce terminant le 02 mars 2009 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....444 568.18 \$  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT..... 0.00 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

LES AMÉNAGEMENTS FERME-NEUVE	1 316,88 \$
LACELLE & FRÈRES	74 329,68 \$
DESLAURIERS MICHEL EXCAVATION INC.	83 335,49 \$
LES AMIS DE LA MONTAGNE	12 500,00 \$
MINISTRE DES FINANCES	100,00 \$
DL SOLUTIONS INFORMATIQUES INC.	4 456,96 \$
INNOV SYSTÈMES DE SÉCURITÉ	1 804,87 \$
ANDRÉ MEILLEUR ÉLECTRICIEN INC.	1 259,26 \$
ASSOCIATION HOCKEY MINEUR MONT-LAURIER	2 679,00 \$
BEAUCHAMP JONATHAN	40,00 \$
BEAUCHAMP MAXIME	73,00 \$
BEAUDRY TOMMY	216,00 \$
BODYCOTE CANADA INC.	191,89 \$
BRUNET MATHIEU	92,00 \$
BUREAUTECH LAURENTIDES INC.	220,11 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES INC.	30,91 \$
CABLEVISION	408,12 \$
CLOUTIER JOSEPH & FILS	605,19 \$
CRÉPEAU MAXIME	64,00 \$
ENTREPRISES LUC FALARDEAU	151,83 \$
FERRONNERIE MEILLEUR 2001	61,87 \$
GARAGE D & A BEAUREGARD	503,93 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	163,26 \$
GARAGE RÉJEAN BEAUREGARD INC.	440,21 \$
GARNEAU YOAN	100,00 \$
INDUSTRIES LALNDE LTÉE	1 036,34 \$

JULES ST-PIERRE LTÉE	164,14 \$
LACHAINE JOEL	84,17 \$
LEDUC GUILLAUME	164,00 \$
LES DÉBROUILLARDS	76,70 \$
LOCATION LOUIS-ANDRÉ PELLETIER	649,67 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	37,95 \$
NICOLE JEAN	25,00 \$
OUELLETTE KEN	52,00 \$
PAPETERIE DES HAUTES-RIVIÈRES	353,22 \$
PAPINEAU MICHEL	32,45 \$
PUBLICATIONS DU QUÉBEC	41,88 \$
QUÉBEC LOISIRS	37,50 \$
RICHARD STÉPHANE	70,00 \$
RONDOR	33,84 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALES DE DÉCHETS	893,97 \$
SERVICE DE CARTES DES JARDINS	20,88 \$
SIEMENS WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	662,40 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	504,69 \$
TOURISME LAURENTIDES	225,75 \$
TÉLÉBEC LTÉE	2 205,84 \$
WARNETT EXPRESS LTÉE	94,40 \$
NEOPOST CANADA LTEE	5 000,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 494,34 \$
CENTRE PROMOSANTÉ	7 500,00 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	286,36 \$
HYDRO-QUÉBEC	15 518,76 \$
MINISTRE DES FINANCES	1 000,00 \$
MORIN DENIS H.	44,44 \$
AGRICOLES FERME-NEUVE INC.	805,09 \$
ALIMENTS HUMPTY DUMPTY INC.	124,16 \$
ARÉO-FEU LTEE	255,89 \$
BEAUCHAMP, JONATHAN	20,00 \$
BEAUCHAMP, MAXIME	44,00 \$
BEAUDRY, TOMMY	74,00 \$
BIO-SERVICES INC.	422,95 \$
BODYCOTE CANADA INC.	39,51 \$
BRAULT, JEAN-CLAUDE	120,00 \$
BRUNET, MATHIEU	108,00 \$
BUREAU TECH LAURENTIDES INC.	108,36 \$
BÉLANGER, NORMAND	96,30 \$
C.R.S.P.B. DES LAURENTIDES INC.	13 861,95 \$
CARBURES DES HAUTES-LAURENTIDES	112,88 \$
CENTRE D'HYGIÈNE DES HAUTES-LAURENTIDES	349,51 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	203,00 \$
CHARRON, MARTINE	19,80 \$
CLOUTIER JOSEPH & FILS	2 106,08 \$
COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU	4 067,76 \$
CRÉPEAU, MAXIME	73,00 \$
DESLAURIERS DENIS / MATTIOLI DYANE	120,00 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	23,00 \$
DISTRIBUTION SBC INC.	297,22 \$
DL SOLUTIONS INFORMATIQUES INC.	683,09 \$
EMBOUTEILLAGE COCA-COLA	534,82 \$
ENERGÈRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	101,59 \$
ENTREPRISES LUC FALARDEAU	441,24 \$
ÉQUIPEMENTS PLANNORD LTÉE	390,77 \$
FERRONNERIE MEILLEUR 2001	1 106,80 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	12,00 \$
GARAGE D & A BEAUREGARD	2 872,31 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	2 357,17 \$

GARNEAU YOAN	97,00 \$
GLC AUDIO VIDÉO	28,21 \$
HYDRO-QUÉBEC	4 132,83 \$
IMPRIMERIE BOUTIQUE À LETTRES	1 557,68 \$
INDUSTRIE CANADA	451,00 \$
INNOV SYSTÈMES DE SÉCURITÉ	120,89 \$
JULES ST-PIERRE LTÉE	516,70 \$
LA CAPITALE ASSURANCE-GESTION PATRIMOINE	7 163,73 \$
LACHAINE ANDRÉ	119,60 \$
LACHAINE JOEL	413,54 \$
LEDUC GUILLAUME	51,00 \$
LES AMIS DE LA MONTAGNE	7 000,00 \$
LIBRAIRIE JACLO	202,99 \$
LOCATION LOUIS-ANDRÉ PELLETIER	685,36 \$
LUSSIER DAVID	105,00 \$
MRC ANTOINE-LABELLE	68 592,50 \$
MAISON SANITAIRE LAURENTIDES	39,34 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	518,57 \$
MARTIN & LÉVESQUE (1983) INC.	157,58 \$
MINISTRE DES FINANCES	88,04 \$
MÉTAL GOSSELIN LTEE	499,68 \$
NETTOYEUR DE LA LIÈVRE	37,20 \$
NICOLE JEAN	1 093,22 \$
OUELLETTE KEN	86,00 \$
PAPETERIE 2000 INC.	2 286,34 \$
PAPETERIE DES HAUTES-RIVIÈRES	154,04 \$
PAPINEAU BENOIT	120,00 \$
PAPINEAU MICHEL	1 437,69 \$
PAVILLON DES QUILLES	287,50 \$
PIÈCES D'AUTOS LÉON GRENIER	59,09 \$
PROMOSECUR RLB INC.	152,38 \$
PUBLI-SAC LAURENTIDES	133,55 \$
RANCOURT ROGER ME	129,41 \$
ROULEMENT À BILLES INC.	461,32 \$
RÉFRIGÉRATION MONT-LAURIER	152,38 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALES DE DÉCHETS	67 409,65 \$
SCIES À CHAINES FERME-NEUVE	93,88 \$
SLUSH PUPPIE CANADA INC.	744,82 \$
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	11 927,00 \$
SOUDURE MOBILE N. VEAUDRY INC.	84,66 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	332,16 \$
TÉLÉBEC LTÉE	3 039,71 \$
VILLE DE MONT-LAURIER	2 005,51 \$
LES AMÉNAGEMENTS FERME-NEUVE	1 316,88 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>442 493,03 \$</b>

ADOPTÉE

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

76-03-09

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle de clore l'assemblée à 20H35.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
RÉJEAN CORBEIL  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
NORMAND BÉLANGER  
Directeur général